

pots-de-vin. Cette situation nuit à l'industrie touristique du pays et, par ricochet, à l'économie et donc au bien-être général de la population.

La façon dont les policiers traitent les détenus et les prisonniers continue également d'être critiquée. Des aveux auraient été extorqués sous la torture au cours d'interrogatoires de police. Les prisons kenyanes ont été conçues pour accueillir deux fois moins de prisonniers qu'il ne s'y en trouve à l'heure actuelle, et les conditions y sont telles qu'elles mettent la vie de la population carcérale en danger.

Les médias électroniques du Kenya sont contrôlés par des groupes favorables au gouvernement du parti KANU, qui retarde la privatisation des ondes. On continue à tolérer les opinions et les critiques les plus diverses dans la presse écrite, sauf à l'endroit du chef de l'État. Quelques publications ont été temporairement fermées ou interdites, tandis que d'autres, tout aussi critiques à l'endroit du gouvernement, ont été laissées tranquilles. Depuis que le *East African Standard*, l'un des trois quotidiens de Nairobi, a été vendu à un groupe proche du gouvernement, certains craignent que l'indépendance de la rédaction ne s'effrite.

À Nairobi, les inscriptions au primaire ont chuté de 46% dans les écoles publiques et de 4% dans les écoles privées. Beaucoup de parents peu fortunés ne peuvent plus payer les frais de scolarité de leurs jeunes enfants depuis que le gouvernement en a annoncé l'augmentation. Le nombre d'enfants de la rue a nettement augmenté dans les grandes villes (environ 50 000). La prostitution infantine est également en hausse et le tourisme à caractère sexuel se développe le long de la côte. Selon l'UNICEF, le Kenya compterait 30 000 orphelins du sida, un chiffre qui pourrait bien atteindre le million d'ici l'an 2000.

En novembre et décembre 1995, une offensive a été lancée contre les étrangers en situation irrégulière. Beaucoup de gens vivent au Kenya sans papiers officiels valides, mais même des gens dûment munis des pièces d'identité requises ou de documents valides ont été interpellés. Le gouvernement a décidé que toute personne trouvée au Kenya en situation irrégulière devait rentrer dans son pays d'origine ou être envoyée dans un camp de réfugiés reconnu.

Si les dispositions des lois et de la constitution ne sont généralement pas discriminatoires à l'endroit des femmes elles-mêmes, les préjugés de la société nuisent à leurs chances de s'instruire et de se trouver un emploi. La difficulté d'accéder à la propriété, la polygamie et les grossesses très précoces demeurent des obstacles importants, en particulier pour les femmes des campagnes. La violence physique, si elle n'est pas tolérée, existe néanmoins. Les femmes continuent à être gravement sous-représentées au gouvernement, même si le président Moi vient de nommer pour la première fois une femme au Cabinet comme ministre de la Culture et des Services sociaux.